



**Déclaration liminaire CTSD 1<sup>er</sup> degré SUD Éducation 93  
2 février 2018**

Monsieur le DASEN de Seine-Saint-Denis,

Cette nouvelle année scolaire est marquée par la réforme ministérielle « CP 100% de réussite » en éducation prioritaire.

On baisse enfin les effectifs de classes. Pourquoi se plaindre nous diriez vous ?

Parce que le dédoublement des CP en REP+ et les futurs dédoublements des CP en REP et de certains CE1 en REP+ se font au détriment de la baisse des effectifs sur tous les niveaux de classe et sur le dos des personnels de RASED dont le nombre n'augmente pas et dont toutes les circonscriptions ne bénéficient pas, des PDMQDC que vous faites disparaître en un tour de main, des remplaçant-e-s en situation précaire et toujours en nombre insuffisant. Nous manquons d'ouvertures de classes, de classes « banales » en élémentaire et en maternelle, de TPS et de classes spécialisées d'ULIS et d'UPE2A...

Vous avez confirmé vos objectifs comptables en matière de réparation de poste, lors du groupe de travail réunissant les organisations syndicales le 22 janvier 2018 en affirmant qu'une « fermeture de classe permet de libérer un local pour le dispositif. » !

Cette mesure ministérielle ressemble plus à un coup de marketing qu'à une mesure sociale d'équité scolaire, comme essaye de nous le faire croire Monsieur le Ministre.

Dans la plupart des écoles, faute de locaux disponibles, il a fallu composer des CP à 24 avec des binômes qui ne se connaissaient pas à la rentrée et qui n'ont pas eu le temps de travailler sur un projet de classe commun avant la rentrée.

La co-intervention, ça ne s'improvise pas Monsieur le DASEN et une année scolaire ne se prépare pas la veille de la rentrée !

A cela s'ajoute une véritable mise au pas pédagogique pour imposer une unique méthode d'apprentissage de la lecture centrée sur l'apprentissage du code et des manuels permettant de véhiculer des pratiques dites performantes alors qu'elles n'ont fait leur preuve nulle part.

Mais également une remise en cause de la liberté pédagogique des équipes qui ne peuvent plus mettre en place les projets dans un cadre choisi par elles.

C'est au conseil des maitres-ses de décider de la répartition des moyens dont il dispose en fonction de ses besoins et de ses projets pédagogiques.

Or vous imposez des CP et certains CE1 à 12 mais qu'en sera-t-il des effectifs dans les autres classes ? Qu'en sera-t-il des projets de double-niveau ou de multi-âge pratiqués dans certaines écoles ? Qu'en sera-t-il des projets des PDMQDC qui travaillent auprès de tous les élèves depuis parfois 3 ans ?

En effet, toujours le 22 janvier, vous dites que les équipes en REP et REP+ souhaitant garder leur PDMQDC pourront le faire mais qu'elles n'auront, dans ce cas, pas de moyens supplémentaires ! Vous ajoutez : « Il ne faut pas demander le beurre et l'argent du beurre » !

Monsieur le DASEN, considérez vous qu'un-e enseignant-e supplémentaire pour 10, 13 ou 16 classes serait une mesure luxueuse voir superflue pour la dénigrer à ce point ?

Considérez vous que demander des moyens nécessaires, suffisants et pérennes dont le département a besoin pour le progrès et la réussite de nos élèves soit abusif ?

Avec de tels propos, nous sommes très loin de la « confiance accordée »....

En effet, -le Ministre, lors de ses vœux 2018 adressés aux personnels de l'Education nationale a insisté sur la « confiance » qu'il veut accorder « à tous les acteurs du système, particulièrement les professeur-e-s ». Il dit même vouloir créer une « **école de la confiance** » ! Dans le contexte actuel (*ce n'est pas vraiment depuis cette année que les enseignant-es ne se font plus guerre d'illusions*) de notre département, la confiance de nombreuses équipes pédagogiques envers l'institution est rompue !

Sur le terrain, les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves de Seine Saint Denis ne sont guère reluisantes.

D'une part des inégalités socio-économiques et d'autre part des inégalités territoriales perdurent et vont s'aggraver grâce à la politiques ultra-libérales que vous soutenez :

- dépassement de seuils dans de nombreuses écoles
- des journées où les enfants sont répartis dans les classes alors surchargées faute de remplaçant-es. D'ailleurs, ma camarade n'a pas été remplacée pendant les deux journées du groupe de travail préparant à cette réunion, alors qu'elle était convoquée en tant que représentante SUD au CTSD. C'est aussi le cas de notre mandatée au CSE, qui n'est jamais remplacée non plus.
- une précarité grandissante des remplaçant-e-s contractuel-le-s non formé-e-s et sous-payé-e-s !
- RASED en nombre toujours insuffisant. Vous décidez de ne créer aucun poste supplémentaire sur tout le département malgré les besoins criants !
- Absence de formation continue ou des animations pédagogiques éloignées des réalités et des besoins des équipes pédagogiques
- le nombre insuffisant d'AVS : de nombreux enfants en attente d'AVS depuis de longs mois, certains non scolarisés. C'est inacceptable et cela ne va pas s'arranger avec les suppressions des postes CUI. Nous réclamons des postes statutaires en nombre suffisant.
- A cela s'ajoutent les pressions hiérarchiques toujours plus fortes : pression sur les évaluations des élèves, pression sur les méthodes et pratiques pédagogiques par l'intermédiaire de visite « contrôle » et non de « visites-conseil », pression sur les absences de droit pour des raisons personnelles ou d'ordre syndical .

Toutes ces pressions engendrent de plus en plus de souffrance au travail.

SUD EDUCATION 93 les dénonce et continuera à soutenir les équipes et les collègues qui en sont

victimes.

Cette année, avec la mesure « 100% de réussite », la pression est à son maximum pour les enseignant-e-s. Si un enfant à l'issue du CP ou du CE1 à 12 ne sait pas lire, ce ne sera pas à cause de la suppression des RASED, du non-remplacement des absences, de la disparition de la médecine scolaire ni à cause des inégalités socio-culturelles et économiques dont sont victimes nombreux d'entre eux ... Non ! ce sera la faute aux enseignant-e-s !

M. Blanquer parle, toujours dans ses vœux pour l'année 2018, de « dédoublement des CP de qualité ».

Comment peut-on parler de qualité quand il n'y a pas de locaux et / ou de matériel suffisants où dégradés dans les écoles, quand les élèves n'ont, pour la plupart, pas reçu la visite obligatoire du médecin scolaire à 6 ans afin que soient détectés les troubles de la vue, de l'audition ou des troubles de l'apprentissage, quand certains ayant une notification de la MDPH attendent toujours une AVS, quand ils ne bénéficient pas des aides du RASED et quand ils sont à 24 dans une classe avec 2 enseignant-e-s qui n'ont pas choisi ou qui n'ont pas le temps de travailler ensemble ?

Vous avez déclaré lors du groupe de travail du 22 janvier 2018 que vous aviez visité 5 écoles REP+ dans le département et qu'il ne vous avait pas semblé que la situation était difficile au sein du dispositif « 100% de réussite ».

Etant donné qu'il y a 109 écoles REP+ dans notre département, il serait peut-être bon d'aller en visiter d'autres pour constater que les difficultés que nous soulevons ne sont pas le fruit de notre imagination !

A la rentrée prochaine, on nous annonce la création de 465 postes pour la Seine-Saint-Denis.

Il n'y a pas de quoi se réjouir !

Cette dotation ne permettra pas d'ouvrir suffisamment de classes ni d'en baisser les effectifs, ni de créer des postes de remplaçant-e-s titulaires en nombre suffisant pour réduire les inégalités territoriales, en outre, aggravées par la réforme des rythmes scolaires, ni même de mettre en place la réforme phare du « 100% de réussite » en éducation prioritaire, qui s'effectue déjà à moyens constants.

**SUD EDUCATION 93 réclame toujours 1000 postes nécessaires tout de suite dans le 93 pour couvrir les besoins :**

- Pour le respect des seuils (100 postes de plus),
- Pour la suppression de la précarité chez les remplaçantes et remplaçants (500 postes),
- Pour la recréation de postes de RASED (200 postes, avec des postes de remplacements),
- Pour des postes de TPS en REP (200 postes)
- des postes d'UPE2A à la hauteur des besoins d'accueil des élèves allophones primo-arrivants
- des postes d'ULIS écoles pour l'accueil des enfants porteurs de handicap
- le recrutement et la formation d'AVS en nombre suffisant pour que chaque enfant notifié à la MDPH puisse être accompagné-e par des professionnel-le-s spécialisé-e-s

SUD Éducation pense que la baisse des effectifs par classe ne doit pas uniquement se limiter au CP et au CE1 en éducation prioritaire mais doit s'opérer à tous les niveaux ; 16 élèves par classe en REP et REP+ et 20 élèves par classe hors REP.

Pour que les écoles puissent fonctionner correctement, nous demandons l'arrêt de la suppression des postes de CUI des AADE (aide à la direction)

A court terme, nous réclamons le maintien du concours exceptionnel de l'académie de Créteil.

Nous demandons un recrutement niveau licence, avec une formation initiale de trois ans, rémunérée et sans classe en responsabilité complète pendant les deux premières années, ainsi que la formation et la titularisation de tous les contractuel-le-s actuel-e-s.

**SUD Éducation votera contre ces mesures de carte scolaire largement insuffisantes pour notre département.**

**SUD éducation soutiendra toutes les luttes. Pour obtenir les moyens nécessaires dans toutes les écoles, dans tous les établissements, il est nécessaire de construire la convergence de ces mobilisations vers une lutte d'ensemble.**

**Il nous faut imposer une rupture avec l'austérité et un budget à la hauteur des besoins pour le service public.**